CTSD 56 / 26 nov. 2020

Déclaration préalable

de la CGT Educ'action 56

En préalable de cette longue déclaration, nous regrettons qu'il n'y ait pas de CDEN avant février… surtout au vu de ce qui aujourd'hui se passe dans l'Éducation.
Les jours déclinent… et le bilan de la rentrée peut s'opérer avec un peu de recul…

Rentrée, à ce qu'il paraissait, « asymptomatique »… Dans une France sortie tout droit du confinement de printemps, telle la cigale de la Fable… oubliant la probabilité d'une seconde vague à l'aube des 1ers frimas. Et il ne s'agit pas ici de stigmatiser le citoyen âgé, salarié ou pas, privé·e d'emploi avec une indemnisation de chômage partiel stabilisée ou en net déclin, de culpabiliser le jeune qui se sent – avec raison – le sacrifié d'un système qui fait fi du social et de l'environnement... Il s'agit, pour notre secteur, de dénoncer ce Ministère qui n'a pas écouté nos alertes, monsieur Blanquer parlant même de rentrée « asymptomatique ». À tel point que les personnels vulnérables se retrouvèrent devant des classes pleines, avec un masque souvent non FFP2 - en espérant qu'ils n'aient surtout pas utilisé celui fourni par son administration, masque toxique parvenu à des dates plus ou loin tardives selon la réactivité des directions et chefs d'établissement ! Les personnels vulnérables d'hier, autoritairement déclarés aptes au service la veille de la rentrée, ont vu leur vulnérabilité rétablie sur les critères du printemps après plus d'un mois de classe la trouille au ventre ! QUESTIONS : Y a-t-il eu dans le Morbihan des personnels déclarés vulnérables qui ont contracté la Covid depuis la rentrée ? Si oui, combien ont développé des formes sévères ? Y a-t-il eu des décès parmi nos collègues obligé·e·s d'aller travailler ? Et les mêmes questions peuvent être posées pour les proches en situation de vulnérabilité dont le collègue doit toujours se retrouver devant les élèves dans des lieux confinés des heures durant …

Il aura fallu des **mobilisations lycéennes** – parfois violemment réprimées par des forces de l'ordre de plus en plus convaincues de l'impunité accordée par un pouvoir aux abois -, il aura fallu les vidéos prouvant l'impossibilité à pouvoir respecter la distanciation physique dans les salles de classe, devant les selfs, sous les préaux par temps de pluie, dans les

transports scolaires, etc. et la montée d'une colère chez des personnels encore ulcérés par l'instauration à marche forcée de la casse du baccalauréat général via notamment les E3C, pour que notre ministre consente... à laisser chaque chef d'établissement de lycée gérer sa barque. Avec parfois des lycéens dédoublés dans les classes quand cela s'avère possible malgré l'empilement des options et spécialités qui rendent épisodiques les cours en classe originelle, avec d'autres fois des classes entières en rotation afin de limiter les seuls flux en dehors des classes, avec aussi des situations tendues là où l'autoritarisme prend le pas sur l'écoute des personnels...

Mais l'**allègement des flux d'élèves dans les lycées ne s'est pas accompagné d'un allègement des programmes**. Ce qui éventuellement, aurait pu s'expliquer si les personnels s'étaient vus formés et équipés en vue d'un plus que probable re-confinement… Mais là aussi, la Cigale ministérielle chante… sur toutes les chaînes et sur tous les tons, présentant notamment la revalorisation salariale de 100€ comme la panacée… et cette aumône tombe fort bien pour dénigrer les enseignant·e·s au moment où nombre de nos compatriotes subissent des baisses conséquentes de revenus et plongent dans la misère ! Diviser pour régner, c'est vieux comme le monde !
Surtout, cet allègement dans les lycées met en avant une nouvelle théorie sur la Covid : le **virus est super intelligent** ! Il sait compter et identifier son public : 30 lycéens, c'est une cible de choix. Par contre 30 collégiens, ou 30 primaires, ou 30 maternels, tout est sous contrôle du moment qu'il y a le masque ! Remarquez, des expert·e·s plus ou moins qualifié·e·s ont assuré que ledit masque ne servait à rien il n'y a pas si longtemps, qu'un enfant ne tombait pas malade et ne transmettait pas le virus… on en est pourtant aujourd'hui à découvrir la transmission possible par le vison ! L'élevage intensif, de plus en plus autorisé dans notre beau département, avec des fermes à poulets géantes en plein essor, risque de connaître de regrettables coups de bâton !
Face au manque de moyens en locaux pour permettre le respect de la distanciation physique nécessaire pour limiter au mieux l'épidémie, les **personnels de vie scolaire** (CPE, AED, services civiques) sont en 1ère ligne dans les établissements du 2ndaire. Ils revendiquent la mise en place d'un protocole sanitaire protecteur, l'allègement des classes, le suivi des AEd par la médecine de prévention, un équipement adapté fourni par l'employeur à la mesure des conditions de travail, la création de postes de vie scolaires (AEd et CPE) à la hauteur des besoins, un véritable statut d'AEd, la titularisation de tous les CPE précaires de Vie scolaire, sans condition de concours ni de

nationalité, avec une réelle formation sur le temps de travail... Ce sont les revendications de l'appel à la grève de ces personnels pour le 1er décembre que la CGT Éduc'action soutient.

Parmi les **personnels également en 1ère ligne, les AESH** sont particulièrement méprisés. En effet, alors que leurs métiers les obligent à enfreindre la distanciation physique d'1 mètre, qui plus est avec certains élèves pour lesquels le respect des consignes de sécurité comme le port du masque est des plus compliqué, aucun protocole spécifique ne leur ait octroyé comme des masques FFP2, des masques inclusifs, une surblouse, une visière, des lingettes... QUESTION : Nous vous demandons si des mesures vont enfin être prises pour que la sécurité de ces personnels soit prise en compte.

L'**absence de vivier de remplacement des personnels de Région** pour respecter le protocole sanitaire pose également bien des questions sur les moyens et la volonté politique de la Région à attirer des personnels.

Dans ces conditions ubuesques de protocoles sanitaires quasi impossibles à respecter, de vérités contredites et de la gouvernance à la petite semaine et selon les potentats locaux, nous constatons de plus en plus de **comportements hostiles de certains parents et élèves concernant le port du masque**… notamment dans le Morbihan où des mobilisations anti-masques ont eu lieu. Cette dimension de défiance à l'égard des autorités, si elle nous interpelle, nous montre également l'agacement qui chaque jour progresse de plus en plus parmi une population qui se sent – hélas, à juste titre – abusée.

Revenons aux écoles :

Les **directeurs et directrices** se voient toujours plus sollicités pour gérer le protocole renforcé au retour des vacances d'automne, pourvoir aux manquements de matériels. Sans parler de l'impossibilité d'empêcher le mixage des élèves lorsqu'un collègue vient à être absent… car les moyens en remplacement ne sont pas du tout calibrés pour affronter la situation sanitaire qui paraît-il, justifie que la distanciation soit de mise pour toute sociabilité, quand la promiscuité pour raison économique est autorisée : que les salarié·e·s aillent au travail dans des transports collectifs bondés, ou que les client·e·s fassent leurs courses dans la Grande distribution… Mais à la guerre comme à la guerre, la fleur au fusil, monsieur Blanquer peut jouer au général et ordonner.

Ordonner par exemple – il y en aura, hélas d'autres - de **nouvelles évaluations nationales** du début d'année scolaire - tant redoutées par les enseignants en terme de

surcharge de travail pour un résultat qui prête à réflexion sur la déconnexion des concepteurs desdites évaluations avec la réalité du métier d'enseignant… Surtout qu'il n'a été nullement tenu compte de la période de confinement du printemps vu que les items ressemblaient à ceux des années précédentes, à quelques virgules près !

Si nous devons néanmoins regarder les résultats, ceux-ci montrent qu'il existe de grandes disparités : les enfants inscrits dans les établissements d'éducation prioritaire et particulièrement en REP+, connaissent davantage de difficulté, en mathématiques particulièrement. Le dédoublement de classe REP et REP+ des CP et CE1, destinés à réduire l'écart entre les élèves des zones les plus défavorisées et les autres, n'a donc pas suffi… Et, alors que, dans son rapport de 2018, la Cour des Comptes a rappelé que la politique d'éducation prioritaire était la seule politique nationale de lutte contre les inégalités, cet effort de la République envers ses citoyens les plus fragiles est pourtant aujourd'hui remise en cause ! Ainsi, au lieu de renforcer ces aides en augmentant le nombre d'enseignants devant élèves, en s'appuyant sur les RASED et en renforçant la formation des enseignants, monsieur Blanquer poursuit sa politique libérale à l'égard de l'École, qui, loin de vouloir la réussite de tous les élèves, privilégie une gestion comptable de l'école en supprimant les REP + !

Ordonner toujours, en imposant d'en haut une formation en constellations en maths et français, privant les enseignants encore une fois de pouvoir définir collectivement leurs propres choix en terme de formation, avec l'amère sensation de voir la liberté pédagogique de plus en plus verrouillée.

Pour le 2nd degré,

Ordonner par exemple des sanctions disproportionnées contre des personnels qui ont osé se lever contre les E3C, comme à Melle, à Bordeaux, à Nice, à Montauban, à Clermont-Ferrand... Cette politique de la sanction disciplinaire révèle le vrai visage de cette France 2.zéro : l'employeur décide, l'employé exécute ! On s'éloigne à grands pas de la République sociale née de la Résistance, qui assurait la liberté d'expression, notamment pour des fonctionnaires et plaçait la défense des citoyens et donc des Services publics avant l'intérêt partisan des gouvernements.

À ce titre, le **refus du Ministre de permettre aux personnels de se réunir durablement et non à la va-vite le lundi de la rentrée** pour communier sur l'abominable assassinat de notre collègue Samuel Pati, pour pouvoir préparer sereinement la séance d'EMC généralisée, en plus d'organiser tout aussi sereinement le protocole renforcé, a été massivement vécu comme un mépris et a blessé bien des personnels. Espérons qu'ils

sauront s'en souvenir durablement pour transformer ce ressenti en colère et sanction politique.

Et ce n'est pas anodin si, prétextant d'un état d'urgence qui n'a plus rien d'urgent au vu de sa pérennité, le gouvernement instaure la « **Loi de Sécurité Globale** » qui vise à exonérer encore davantage les forces de l'ordre des obligations et de la déontologie professionnelles, en restreignant notamment le droit d'informer, – pourtant fondamental dans une démocratie -, quitte à ce que la Cour Européenne des Droits de l'Homme et l'ONU place notre pays de plus en plus loin de son image d'Épinal du « Pays des droits de l'Homme ». Dans le même relent liberticide, la mesure contenue dans la **loi de programmation de la recherche** visant à poursuivre quiconque s'aviserait « en réunion » de « troubler la tranquillité et le bon ordre de l'établissement » illustre clairement le projet réactionnaire et anti-démocratique de ce gouvernement : plus de contestation étudiante… Avec Macron et ses deuxièmes couteaux, il n'y aurait pas eu de Mai 68… ni d'ailleurs de serment du Jeux de Paume ! C'est la même logique qui explique l'avènement d'un «quarteron» de conseillers auto-proclamés **membres du conseil de Défense** qui désormais n'ont plus de compte à rendre qu'au seul Monarque de cette V^{ème} République au nom de la « guerre » contre la pandémie ! Face à ces dérives dramatiques pour notre démocratie, la CGT Éduc'action et son organisation confédérale se mobilisent depuis le début, et participe aux appels unitaires des organisations progressistes à manifester comme ceux de samedi prochain sur Vannes et Lorient.

Nous nous inquiétons à ce titre du devenir des élèves migrants, et attendons du Préfet qu'il n'y ait pas d'expulsion comme il s'y était engagé l'an dernier. Le développement des moyens pour répondre aux besoins des élèves allophones doit être développé.

Ordonner par exemple encore, en jouant de la **naïveté de certains lycéen·ne·s** recruté·e·s parmi les élu·e·s du Conseil académique de la vie lycéenne, et visiblement manipulé·e·s par le Ministère ou des Rectorats pour former un syndicat jaune (le terme fait référence aux syndicats patronaux des années 1900) : le peu durable « Avenir lycéen ». Cette création permit à monsieur Blanquer de s'afficher à l'écoute des lycéen·ne·s (les gentils), quand les forces de l'ordre tabassaient et raflaient des méchants lycéen·ne·s qui osaient bloquer leur établissement ou simplement manifester, pour dénoncer la casse du bac général via des épreuves locales E3C ! La subvention ministérielle de 65 000 € pour 2019 à cette organisation fantoche (quelques 400 adhérent·e·s), reconduite de 30 000 pour 2020, alors que les organisations lycéennes et étudiantes largement plus représentatives, mais moins dociles, se sont vues baisser voire supprimer leurs aides

illustre s'il en est encore besoin, des méthodes barbouzardes. L'avenir judiciaire, puisqu'il y a des poursuites pour détournement d'argent public, permettra, espérons-le, de faire toute la lumière sur cette affaire. Mais là aussi, comment parler avec nos élèves de confiance quand notre École se voit à ce point trahie dans ses principes et ses valeurs ?

Vous le voyez, le bilan de rentrée n'est guère brillant, et bien que notre département soit plutôt calme, de plus en plus de collègues ressentent plus que du dépit face à ce Ministère de casse et de mépris.
La **disparition programmée des CHS-CT**, remplacés par des "formations spéciales" des CSA, en pleine période épidémique, illustre également le refus d'entendre les personnels et leurs représentants.

Alors que notre pays connaît la crise économique et sociale la plus grave depuis la fin de la 2nde guerre mondiale, alors que les enfants qui nous sont confiés subissent davantage de précarité, de violences, d'indigence pour certains, nous nous étonnons de voir la **faiblesse des ouvertures de sections professionnelles**. En effet, seul le lycée des Métiers du bâtiment du Blavet connaît pour les établissements publics des évolutions : fermetures du CAP Constructeur Bois en 2 ans et fermeture du CAP Charpentier Bois en un an et créations d'une 1/2 section CAP Charpentier Bois ainsi que d'une FCIL (non diplômante) Bâtiment – Gros-Œuvre – Gestion des déchets de la déconstruction. Les transformations dans les établissements privés sous contrat sont plus nombreuses, touchant 3 établissements, Lamennais de Ploërmel, Saint-Georges et Saint-Joseph de Vannes : 2 transformations, 1 fermeture d'une demi division de CAP compensée par la création d'une demi-division d'un autre cAP et ouverture d'une FCIL.
Alors qu'énormément de jeunes diplômé·e·s sont privé·e·s d'emploi, les promesses de développer des compétences et qualifications dans des métiers d'avenir liés aux nouvelles technologies, dans les métiers de l'automobile par exemple, dans des métiers liés au recyclage et à l'écologie, ne sont visiblement pas mises en place dans l'Éducation nationale.
Pourtant, pour ne prendre qu'un exemple, lancé en 2019, le plan de remplacement en deux ans de 600.000 chaudières à fuel sur 3 millions par des chaudières à bois, à gaz haute performance ou par des pompes à chaleur ne pourra être réalisé faute de personnel qualifié. Nous avons dû faire appel à des travailleurs détachés !

QUESTION : Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de créations de sections professionnelles pour former davantage de jeunes sur des métiers en tension et des métiers d'avenir ?
QESTION supplémentaire : pourquoi n'y a -t-il pas de création de formations dans les métiers de la Santé alors que ce secteur est, manifestement, en tension avec l'épidémie ?

Pour conclure cette longue déclaration, nous vous informons que la CGT Éduc'action vient de quitter hier le **Grenelle de l'Éducation** lancé fin octobre, lorsqu'elle a pu constater, sans surprise, l'absence complète de dialogue, vu que les modalités d'organisation des débats et les pistes de travail des ateliers négligent sciemment les revendications portées par les représentants des personnels. Ce *« Grenelle »* vise à modifier en profondeur le métier des enseignant·es en contrepartie d'une hypothétique revalorisation pluriannuelle, et participe de fait au dépeçage du Service public d'éducation.

Je vous remercie de votre écoute.